Au collège des bourgmestre et échevins de la
Commune de Pétange
B.P. 1
L-4701 Pétange

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR L´ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

(MESURES INDIVIDUELLES DE PROTECTION ANTI- INONDATIONS)

Suivant le règlement communal du 23 septembre 2024 relatif à l'octroi de subsides en matière de mesures écologiques et techniques contre les crues et les inondations.

La demande est à introduire avant le début des travaux.

	Accusé de réception
Référence ACP	

DEMANDEUR – RÉSIDENT :

Nom & prénom / Raison sociale			
Rue et numéro			
Demeurant à (code postal – localité)			
Tel. ☎		**E-mail ✉**	
Numéro bancaire / Code BIC			

Informations sur l´objet :

Intitulé de l'objet	
Années d´exécution souhaitées	
Accord / rapport technique	
Prix de l´objet (TTC) **(Devis / Factures à joindre)**	
Lettre d'attribution du subside étatique (Réf) **(Suivant article 3)**	

Pétange
MOTIVATION COMMUNE

Article 1er - Objet

Il est instauré sous les conditions et modalités ci-après des subventions pour des conseils en protection individuelle, la mise en place, l'installation ou l'achat d'équipements visant à réduire les inondations et à promouvoir les mesures anti-inondations individuelles.

Subventions d'adaptation au climat :

1. ☐ Installation de récupération d'eau pluviale
2. ☐ Installation d'un étang de rétention
3. ☐ Installation d'une cuve de rétention
4. ☐ Installation d'un clapet anti-retour
5. ☐ Installation d'une façade végétalisée
6. ☐ Installation d'une toiture végétalisée
7. ☐ Démolition d'un jardin à pierres
8. ☐ Installation des protections individuelles de bâtiments contre les crues

Article 2 – Bénéficiaires

Les subventions mentionnées à l'article 1 sont accordées à des personnes physiques pour des conseils, installations et équipements pour des immeubles et terrains se trouvant sur le territoire de la Commune de Pétange.

Article 3 : Modalités d'octroi

Les allocations de subventions pour les installations et équipements décrits à l'article 1 sont soumises aux modalités reprises dans le tableau ci -après :

#	Intitulé	Subside accordé TTC	Conditions d'octroi	Documents à fournir
1	Installation de récupération d'eau pluviale	50% du subside de l'Etat avec un maximum de 1.000,00 €	/	lettre d'octroi du subside étatique
2	Installation d'un étang de rétention	50% du subside de l'Etat avec un maximum de 5.000,00 €	contrôle d'exécution par un agent du département technique de la Commune de Pétange	lettre d'octroi du subside étatique
3	Installation d'une cuve de rétention	50% du subside de l'Etat avec un maximum de 2.500,00 €	contrôle d'exécution par un agent du département technique de la Commune de Pétange	lettre d'octroi du subside étatique
4	Installation d'un clapet anti-retour	50% de la facture avec un maximum de 2.500,00 €	demande et accord préalable de l'administration communale	facture acquittée
5	Installation d'une façade végétalisée	50% du subside de l'Etat avec un maximum de 6.000,00 €	contrôle d'exécution par un agent département technique de la Commune de Pétange	lettre d'octroi du subside étatique
6	Installation d'une toiture végétalisée	50% du subside de l'Etat avec un maximum de 3.000,00 €	/	lettre d'octroi du subside étatique
7	Démolition d'un jardin à pierres	300,00 € fixe	contrôle d'exécution par un agent du département technique de la Commune de Pétange	lettre d'octroi du subside étatique
8	Installation des mesures de protection individuelles de bâtiments contre les crues	50% du subside de l'Etat avec un maximum de 5.000,00 €	/	lettre d'octroi du subside étatique facture acquittée

Cases réservées à l´Administration :

Montant accordé (TTC :)	
Année de liquidation :	
Priorité selon programme de mesures	

*** Photocopie de la carte bancaire sur lequel le montant devra être versé**
*** Copie de la lettre d´attribution**
*** Copies des factures acquittées relatives aux travaux / Copie des devis**

Signature : **Date :**

Veuillez noter que toute demande incomplète sera refusée !

Si vous envoyez le formulaire par email, veuillez l'envoyer à l'adresse : commune@petange.lu

Le demandeur certifie avoir pris note des conditions pour l´octroi des subsides

NOTICE D'INFORMATION POUR LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires aux traitements de vos dossiers par les services de l'administration communale et, le cas échéant, par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'aux délais d'archivage légaux applicables. En cas de questions au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse dpo@petange.lu.